Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 33 (1986)

Heft: 11

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ZIVILSGHUIZ

Schlafsäcke

unentbehrlich für Mannschaftsunterkünfte

Der Schlafsack gehört heute, für die Gewährleistung einer angemessenen Unterbringung, zu einem unentbehrlichen Ausstattungsaccessoir für Mannschafts- und Massenunterkünfte.

Als Hersteller des Schweizer Armee-Schlafsackes bieten wir auch einen eigens für die Bedürfnisse des Zivilschutzes entwickelten Steppdecken-Schlafsack – ein sehr strapazierfähiges Produkt aus verrottungsfester und mottensicherer Ware.

Der Schlafsack kann mittels eines Reissverschlusses geöffnet auch als grossflächige, wärmende Steppdecke verwendet werden.

Fordern Sie mit anhängender Bestellkarte unsere Unterlagen und Angebot an.

Stromeyer ist der Garant für Qualität — zu vorteilhaftem Preis.

L. Stromeyer + Co. Hafenstrasse 50 CH-8280 Kreuzlingen Telefon 072724242-46 Telex 882109



Mit dieser Karte erhalten Sie umgehend unser vorteilhaftes Angebot.

d'intervention dans les autres secteurs du canton, en faveur des responsables locaux de la PBC.

- 3. Au niveau de la commune, il importe d'adapter aux circonstances les mesures prises en matière de PBC, autrement dit, là où il s'agit fondamentalement de protéger des biens culturels, il faut prendre les mesures suivantes: (annexe 2)
- Aux organisations dirigeantes de la protection civile, dans la zone de travail desquelles se trouvent des biens culturels importants (liste A), il faut affecter un chef de service PBC, à qui est adjoint un auxiliaire au cas où plusieurs objets sont concernés. Ce chef de service est responsable et avant tout conseiller de la direction locale de la protection civile.

Ses tâches particulières sont les suivantes:

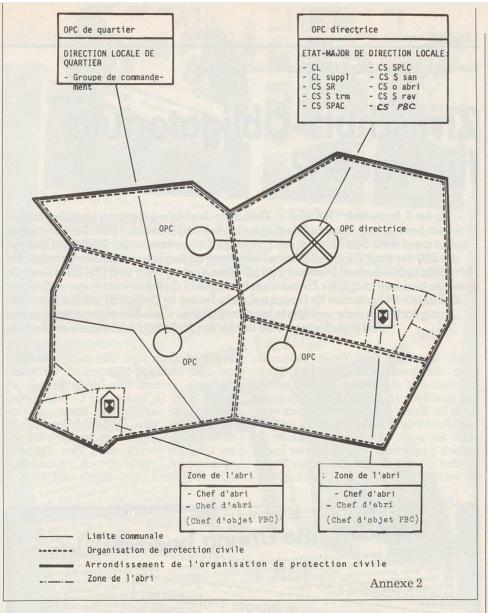
- la réception et l'inventaire;
- la planification de l'intervention, telle que l'éventuelle évacuation, le transport dans les caves et les abris;
- les mesures actives de protection et la direction de ces dernières.

Il peut compter sur l'assistance de diverses formations de la protection civile.

 Aux zones de l'abri comportant des biens culturels d'importance nationale, il convient d'affecter un second chef d'abri, officiant en quelque sorte en qualité de chef d'objet.

Ce dernier doit être formé comme spécialiste et il est directement responsable de l'intervention concernant l'objet qui lui est confié.

 Pour les autres biens culturels, plus spécialement les biens d'importance régionale (liste B), on peut former comme spécialistes des personnes astreintes à servir dans la protection civile. Ces dernières doivent toutefois rester affectées à leur formation d'origine, comme par exemple à une



section de pionniers et de lutte contre le feu, à un groupe polyvalent ou à un organisme d'abri.

Grâce aux mesures prises sous les auspices de la protection civile en matière d'organisation et de construction, il sera possible de:

- subventionner les bâtiments PBC comme il convient;
- développer l'instruction en apportant également une aide financière.

Janvier 1986/We Office cantonal de la Protection civile du canton de Thurgovie

Les lits de protection civile ACO vous font dormir comme il faut!

<u>ils sont adaptés à leur fonction:</u> les nouveaux <u>lits COMODO</u> superposables correspondent à toutes les exigences de la protection civile.

leur matériel est adéquat: construction en tubes d'acier rigides munis d'un système de fixation par fiches permettant une utilisation variée. Garniture de lit individuelle interchangeable.

ils sont conformes aux prescriptions de <u>l'OFPC:</u> à l'épreuve des chocs de 1atm. et subventionnés par l'OFPC. ils sont intéressants pour les budgets: avec toute la gamme des services, y compris l'ensemble des conseils à la clientèle.

ACO équipe avantageusement les abris de PC.



Mobilier de protection civile ACO Ets Georges Maye SA Budron B 1052 Le Mont s/Lausanne

Volant détachable INFO-PC

Veuillez m'(nous) adresser s.v.p. des informations sur les lits de protection civile ACO superposables. Merci.

Nom

Téléphone:

Adresse:

Commune: